

## Relevé de décisions du Conseil de l'ED LLSH – 22 mai 2023

*Etabli par Laure Gardelle*

Présents : Kheira Baraka, Paula Cano, Patrizia de Capitani, Raul Caplan, Elisabetta Carpitelli, Viviane Clavier, Pascal Clouaire, Dulce Dias, Isabelle Cogitore, Pascale Galliard, Laure Gardelle, Chloé Giroud, Delphine Gleizes, Véronique Molinari, Elke Nissen, Iva Novakova

Excusés : Sarah Arab-Gautier, Cristina Garcia Martinez, Benoît Lafon (procuration à Viviane Clavier), Nicolas Marchand (procuration à Elisabetta Carpitelli), Doriane Simonnet, Cécile Terreaux-Scotto (procuration à Patrizia De Capitani)

### ODJ :

- 0. Approbation du CR du 27 mars**
  - 1. Information – IDEX mobilité internationale**
  - 2. Offre de formation 2023**
    - 2a.** prise de décision sur les formations à reconduire, à introduire
    - 2b.** appel à idées pour un possible conférencier IDEX 2023-24
    - 2c.** possible suite 2023-24 avec l'université d'Aarhus
  - 3. Point sur le déroulement des deux prochaines séances du Conseil pour les contrats doctoraux (classique/REACH)**

---

### **0. Approbation du CR du Conseil du 27 mars 2023**

-> Vote : approuvé à l'unanimité

#### **1. Information – IDEX mobilité internationale**

Une modification bienvenue sera apportée à l'automne 2023, suite à notre demande. Il deviendra possible de demander la subvention même pour aller dans son pays d'origine, ou le pays de la co-tutelle, s'il y a « corrélation entre le sujet de thèse et le pays concerné par la mobilité » (= si le terrain de thèse exige une collecte de données là-bas). Rappel : les mobilités internationales IDEX concernent des séjours de 30 jours à 6 mois. Ces financements sont cumulables avec les aides à mobilité internationale de l'ED.

Réflexion : les demandes de subventions à l'ED LLSH, que ce soit pour mobilité de terrain en France ou pour mobilité à l'international, sont en forte diminution. Ce n'est plus à cause du Covid, et n'est-ce pas dommage ?

-> pourquoi cette diminution ?

- ce pourrait être une difficulté à se projeter dans ce que peut être un accueil par un laboratoire étranger. Décision : introduction d'une formation sous forme de retour d'expériences par un/e

collègue et des doctorants qui sont partis, pour avoir des informations concrètes sur la manière de s'y prendre, le vécu sur place et l'apport pour la thèse et le CV.

-> Décision : prise de renseignements par ailleurs pour savoir s'il est possible que l'ED subventionne une participation à une école d'été/hiver.

## **2. Offre de formation 2023-24**

### **2a. prise de décision sur les formations à reconduire, à introduire (voir propositions soumises par des collègues), à commander en « pro-actif »**

Examen des nouvelles propositions ; adoption d'une majorité, et ajout de commandes pro-actives de l'ED. Décision complémentaire : retrait temporaire de propositions déjà présentes deux années pour permettre le même budget global, et une plus grande diversité de l'offre pour les doctorants.

### **2b. question de la visibilité de notre offre**

En 2022-23, un catalogue a été créé, sous forme pdf, pour permettre aux doctorants de se projeter dans l'année et de connaître les possibles. Disponible dès la rentrée, avec des informations parfois encore non connues (ex. semestre plutôt que dates exactes), mais la personne contact et durée/format/objectifs.

-> Décision : rendre le catalogue plus visible en en faisant la promotion au sein des labos également. Aller voir ADUM ; Kheira envoie un mail à chaque ouverture de formation de l'ED (vs. il n'y a pas ces notifications pour les formations du Collège).

### **2c. appel à idées pour un possible conférencier IDEX 2023-24**

Un appel à été lancé au Conseil du 27 mars pour faire une proposition.

-> Décision : Litt&Arts et LUHCIE réfléchissent chacun de leur côté pour porter un projet en 2023-24, et font une proposition prochainement, d'ici le prochain Conseil.

**2c. venue de la conférencière 2023** (semaine du 5 juin 2023) : possible suite en 2023-24 avec l'université d'Aarhus

## **3. Point sur le déroulement des deux prochaines séances du Conseil pour les contrats doctoraux (classique/REACH)**

Un point des procédures est fait en vue des séances du Conseil restreint de l'ED consacrées à la sélection des dossiers retenus pour audition, puis d'auditions, au mois de juillet 2023. Il y aura en effet cette année deux concours distincts : les contrats doctoraux établissements, et le contrat du programme thématique REACH.